



Remise des Victoires de l'Investissement Local 2023

Chaque année les Victoires de l'Investissement Local récompensent des infrastructures de Travaux Publics créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales.

C'est aussi pour nos entreprises, la reconnaissance de leur savoir-faire et de leur professionnalisme.

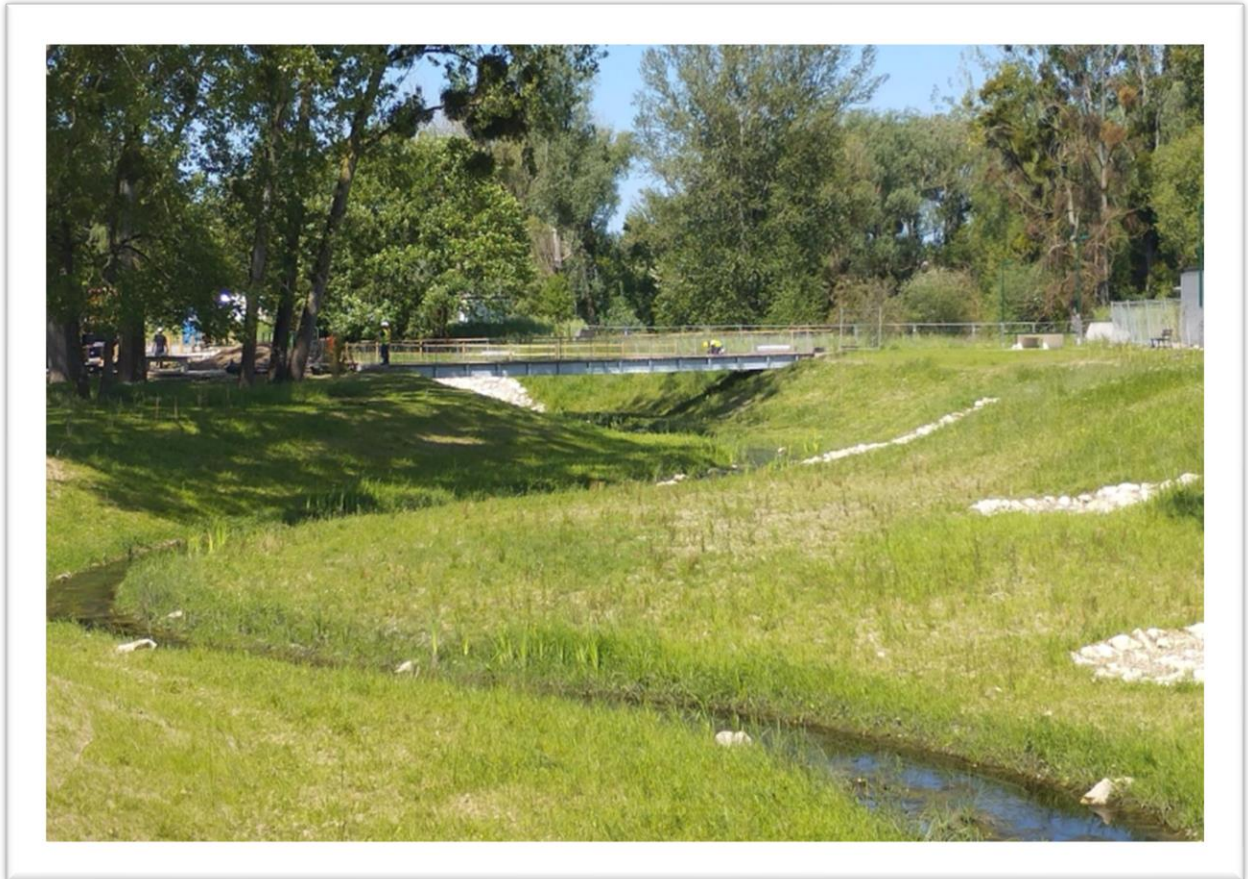
L'édition des VIL 2023 était sous le sceau de la transition environnementale et de propositions d'innovations.

4 projets ont été récompensés au niveau régional lors du salon de l'AMIF du 27 et 28 juin dernier :

- 1- **Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (SIAH) des Vallées du Croult et du Petit Rosne** a remporté **la Victoire de la Reconquête Ecologique** avec l'aménagement hydro-écologique d'une portion de cours d'eau du Petit Rosne par sa remise à ciel ouvert, la création d'une zone humide et la reconstitution d'une ripisylve sur le territoire de la commune d'Ezanville ;



Ce projet d'un montant de 1 954 000 euros, impliquant les entreprises TERIDEAL et Groupement EFIS URBAN WATER, a permis la création d'un lieu de balade pour le public, la création d'un îlot de fraîcheur, la valorisation écologique, l'amélioration de la biodiversité et la réduction du risque d'inondation.



Crédit photo : SIAH du Croult et du Petit Rosne

- 2- **La commune de Fontainebleau** a remporté la **Victoire des Mobilités Douces** avec l'aménagement de la place de l'Etape pour le transformer en lieu de vie plus vert, plus convivial et plus sécurisé ;



Ce projet d'un montant de 2 648 159,24 euros impliquant les entreprises STRF, Centralpose, TP Goulard et ACI3 a permis de relier les gens, les commerces et la zone piétonne. Mais aussi, de réduire les émissions de CO2 et d'améliorer la cadre de vie en incitant les mobilités douces.

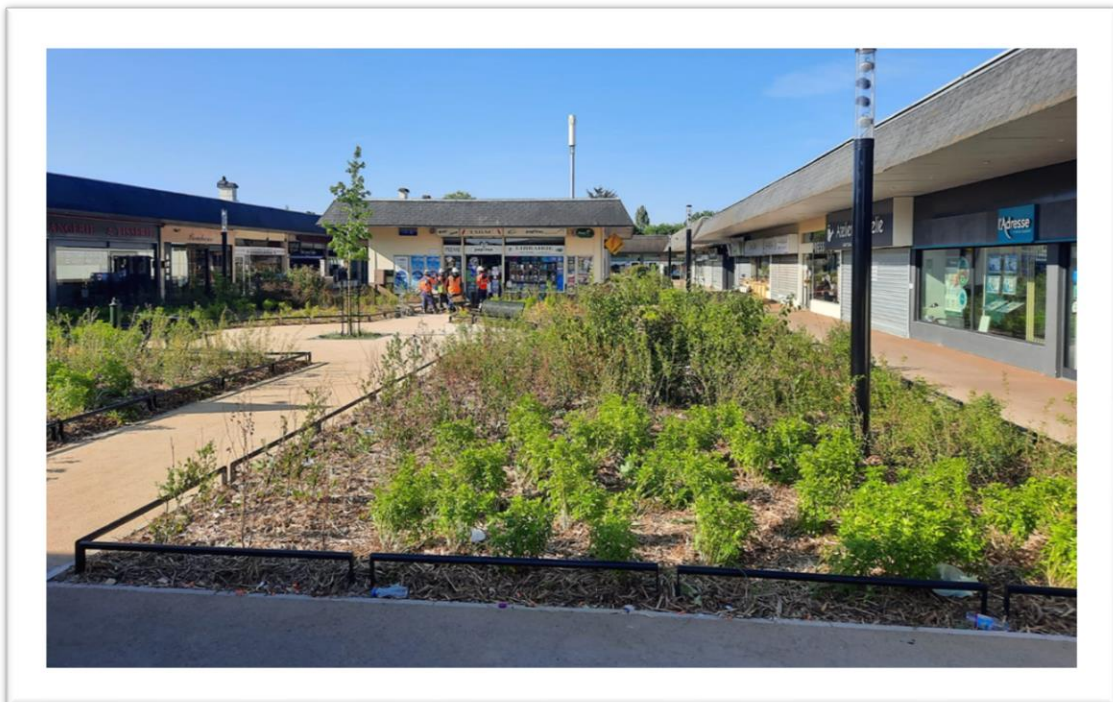


Crédit photos : Mairie de Fontainebleau

- 3- **La Commune de Mennecey** remporte quant à elle **la Victoire de la Lutte contre les Ilots de Chaleur** avec l'aménagement des espaces intérieurs du centre de la Verville



Ce projet d'un montant de 450 000 euros réalisé par STRF permet un regain de biodiversité, une meilleure gestion des eaux pluviales et le stockage des eaux, l'amélioration du cadre de vie avec un mobilier urbain plus adapté et la création d'aire de jeux et une sécurité renforcée pour les usagers.



Crédit Photo : STRF

- 4- Et enfin **la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique** remporte **la Victoire de la Biodiversité** avec son projet de travaux de restauration de la continuité écologique et hydromorphologique de l'Yerres à Soignolles en Brie.



Ce projet d'un montant de 600 000 euros réalisé par l'entreprise CE3E a permis d'améliorer la qualité de l'eau, de créer des zones humides, de planter des arbres. Il a permis également un regain de la biodiversité mais surtout a permis d'éviter les inondations. Retrouvez la vidéo de présentation sur notre chaine youtube.



Crédit photos : Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Nous tenions une nouvelle fois à remercier encore nos porteurs de projets et les entreprises qui les réalisent, tous plus impliqués les uns que les autres et passionnés pour rendre notre cadre de vie meilleur chaque jour.

A l'année prochaine !